

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue le troisième (3^e) jour d'octobre 2017, à 20 h au lieu habituel des séances, sont présents : Monsieur le Maire Bernard Thompson et les conseillers(ères) suivants (es) : Madame Julie L'Heureux, Monsieur Daniel Magny, Madame Diane Jacob, Monsieur Edgar Gervais, Monsieur Jean Sanschagrin et Monsieur Yves Bellemare.

Madame Denise Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière agissant comme secrétaire de la séance.

Tous formant quorum.

02 Adoption de l'ordre du jour

2017-10-192

Proposé par : Daniel Magny

Appuyé par : Diane Jacob et il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2017
- 04 Adoption des comptes à payer au 30 septembre 2017
- 05 Adoption des états financiers au 30 septembre 2017
- 06 Correspondance (résolutions)
- 07 Demande de subvention pour l'achat de couches lavables
- 08 Demande de don pour le projet partage 2017 Mékinac
- 09 Demande de commandite pour le spectacle-bénéfice du Bulletin Mékinac
- 10 Budget supplémentaire OMH
- 11 Enregistreur de données
- 12 Route Lefebvre
- 13 Réparations en asphalte
- 14 Défilé de Noël à St-Tite
- 15 Demandes de branchement aux services municipaux
- 16 Affaires diverses :
 - . 1 paiement numéro 2 à la compagnie Eurovia pour travaux dans le rang Saint-Pierre Nord
 - .2 programme d'assurances des OBNL
 - .3 logiciel de paie
- 17 Questions :
- 18 Levée de la séance

- Adoptée –

03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2017

2017-10-193

Proposé par : Julie L'Heureux

Appuyé par : Yves Bellemare et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2017.

- Adoptée -

04 Adoption des comptes à payer au 30 septembre 2017

2017-10-194

Proposé par : Diane Jacob

Appuyé par : Jean Sanschagrin et il est résolu d'adopter les comptes payés par paiement direct en septembre 2017 pour un montant de 6 886.15 \$ et les comptes à payer au journal des déboursés du 30 septembre 2017 pour un montant de 638 457.56 \$.

- Adoptée -

05 Adoption des états financiers au 30 septembre 2017

2017-10-195

Proposé par : Diane Jacob
Appuyé par : Julie L'Heureux et il est résolu d'adopter les états financiers au 30 septembre 2017. QUE ce conseil a pris connaissance des écritures au journal général en date du 31 août 2017.

- Adoptée -

06 Correspondance (résolutions)

07 Demande de subvention pour l'achat de couches lavables

À l'étude

08 Demande de don pour le projet partage 2017 Mékinac

2017-10-196

Proposé par : Julie L'Heureux
Appuyé par : Daniel Magny et il est résolu de faire un don de 100 \$ au projet partage 2017 Mékinac dont le but est de fournir des vêtements d'hiver à une centaine d'enfants défavorisés de la région Mékinac. Ce projet est parrainé par les Chevaliers de Colomb de Ste-Thècle et de St-Tite en partenariat avec La Maison des familles de Mékinac et l'Aubainerie de Shawinigan.

— Adoptée —

09 Demande de commandite pour le spectacle-bénéfice du Bulletin Mékinac

2017-10-197

Proposé par : Jean Sanschagrin
Appuyé par : Edgar Gervais et il est résolu de verser un montant de 220 \$ à titre d'aide financière aux Bulletins Mékinac & des Chenaux.

— Adoptée —

10 Budget supplémentaire OMH

2017-10-198

Proposé par : Diane Jacob
Appuyé par : Yves Bellemare et il est résolu d'accepter la demande de budget supplémentaire de l'Office municipal d'habitation de Hérouxville comme indiqué dans la résolution numéro 17-09-60 de l'organisme. Le montant est de 23 500 \$. Ce montant est nécessaire pour couvrir les dépenses engendrées par la fusion des huit offices du territoire de Mékinac.

— Adoptée —

11 Enregistreur de données

2017-10-199

Proposé par : Yves Bellemare
Appuyé par : Daniel Magny et il est résolu d'acquérir un enregistreur de données pour diagnostics de réseau d'eau, le tout, comme mentionné dans la résolution numéro 2016-08-148 adoptée par ce conseil dans le but de rendre conforme nos installations aux normes du ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire. Le fournisseur est la compagnie « Les compteurs Lecompte Ltée » et le coût est de 1190 \$, taxes en sus.

— Adoptée —

12 Route Lefebvre

2017-10-200

Proposé par : Edgar Gervais
Appuyé par : Diane Jacob et il est résolu de demander des soumissions par invitation pour le pavage des extrémités de la route Lefebvre et de demander à M. Patrice Bédard, ingénieur à la MRC de Mékinac, de préparer les documents nécessaires.

— Adoptée —

13 Réparations en asphalte

2017-10-201

Proposé par : Daniel Magny
Appuyé par : Edgar Gervais et il est résolu qu'à la suite de la demande de prix pour la réparation en asphalte à divers endroits du territoire de la municipalité, ce conseil confie les travaux à la compagnie « Asphalte R.V. Inc. » de Saint-Tite pour un montant de 12 072,37 \$, taxes incluses.

— Adoptée —

14 Défilé de Noël à St-Tite

Il y aura un défilé de Noël à Saint-Tite, le 16 décembre prochain. La population est invitée à y participer.

15 Demandes de branchement aux services municipaux

2017-10-202

CONSIDÉRANT QUE les lots sont non conformes aux normes établies par le règlement de lotissement;

Il est proposé par : Jean Sanschagrin
Appuyé par : Edgar Gervais

Et il est résolu :

DE refuser la demande de branchement aux services municipaux déposée en date du 15 septembre 2017 pour les lots 4 401 041, 4 401 046 et 5 147 107.

— Adoptée —

16 Affaires diverses :

. 1 paiement numéro 2 à la compagnie Eurovia pour travaux dans le rang Saint-Pierre Nord

2017-10-203

Proposé par : Jean Sanschagrin
Appuyé par : Edgar Gervais et il est résolu d'accepter la demande de paiement n° 2 (décompte progressif) de la compagnie Eurovia Québec Construction inc. et de payer la somme de 40 790,96 \$, taxes incluses pour le projet de réfection de la chaussée d'une partie du rang Saint-Pierre Nord. Ces travaux sont réalisés grâce au programme réhabilitation du réseau routier local.

- Adoptée -

.2 programme d'assurances des OBNL

2017-10-204

CONSIDÉRANT QUE des organismes à but non lucratif (OBNL), oeuvrant sur le territoire et auprès des citoyens de la municipalité, ont de la difficulté à trouver de l'assurance de dommages à un prix abordable, compte tenu du risque qu'ils encourent ou font encourir;

CONSIDÉRANT QUE l'Union des municipalités du Québec (UMQ), en partenariat avec les municipalités, souhaite répondre à la problématique d'assurabilité et aider ainsi les OBNL;

CONSIDÉRANT QUE l'UMQ procédera sous peu à un appel d'offres public pour les municipalités participantes au regroupement ainsi formé, en vue d'identifier un courtier ou un/des assureur(s), qui offrira(ont) la proposition d'assurances à des conditions et aux prix les plus avantageux pour les OBNL et que ceux-ci pourront, à leur discrétion, transiger ou prendre des assurances de dommages directement auprès du courtier ou assureur identifié;

Il est proposé par : Diane Jacob
Appuyé par : Daniel Magny

Et il est résolu :

QUE ce conseil autorise la Corporation de développement de Hérouxville à faire partie du regroupement pour lequel l'UMQ procédera sous peu à un appel d'offres public en vue d'identifier un courtier ou un/des assureur(s), qui offrira (ont) la proposition d'assurances à des conditions et aux prix les plus avantageux.

- Adoptée -

.3 logiciel de paie

2017-10-205

Proposé par : Julie L'Heureux
Appuyé par : Jean Sanschagrín et il est résolu d'acquérir, auprès de la compagnie « PG Solutions », un logiciel pour la paie et la télétransmission pour le dépôt des salaires. Le coût, incluant la formation, est de 5 220 \$, taxes en sus.

- Adoptée -

17 Questions

- .1 abat-poussière route Lefebvre
- .2 logiciel de paie
- .3 activité souper-spaghetti à Tavibois le 13 octobre

18 Levée de la séance

2017-10-206

Proposé par : Julie L'Heureux
Appuyé par : Jean Sanschagrín et il est résolu de lever la séance à 20 h 28.

— Adoptée —